

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 30 MARS 2017

2017-22-2 VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE I.R.V.E.

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 30 mars, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 23 mars 2017, s'est réuni dans les locaux du SYDELA, à Orvault (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 24

Délégués présents : 21
Votants : 20

Titulaires présents :

Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson,
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire

Titulaires absents :

Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais (excusé)
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)
Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul (excusé)
Madame Chantal PAILLUSSON, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon (excusé)
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay (excusé)

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :

Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Louis SIMONEAU, délégué du collège électoral du Castelbriantais

Délégués suppléants présents

Monsieur Patrick MORICEAU, délégué du collège électoral de Grandlieu

Secrétaire de séance : Philippe MENUT

Affichage le 31 mars 2017

2017-22-2 VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE I.R.V.E.

Il est proposé de verser une subvention de fonctionnement de 85 392,92 € afin d'équilibrer la section de fonctionnement du budget annexe « I.R.V.E. ».

Il est proposé de verser une subvention d'investissement de 855 294,84 € afin d'équilibrer la section investissement du budget annexe « I.R.V.E. ».

Le versement de ces subventions fera l'objet d'un ajustement correspondant au besoin réel de la section de fonctionnement et de la section investissement du budget annexe.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal au compte 657363.

Le comité décide, à l'unanimité :

- d'autoriser le versement en 2017 d'une subvention de fonctionnement au budget annexe « I.R.V.E. » d'un montant maximum de 85 392,92 €,
- d'autoriser le versement en 2017 d'une subvention d'investissement au budget annexe « I.R.V.E. » d'un montant maximum de 855 294,84 €.

Le Président
Bernard CLOUET

